

Club Français du Braque Allemand

Association agréée par le Ministère de l'Agriculture et affiliée à la Société Centrale Canine

Procès-verbal de la Réunion du comité

du lundi 30 juillet 2018 (par conférence téléphonique)

Étaient présents : D. Vessella, J.C. Mignot, B. Cretinon, A. Manguine, M. Peyraube, A. Pierre, J.G. Bonhomme, J.C. Bonin, A. Commergnat, F. D'Angelo, I. Gilles, H.D. Guignard, G. Wolters

Était excusés : L. Vollette, O. Michel, J.J. Martel

La séance est ouverte à 21Heures :

Rappel de l'ordre du jour :

- proposition de la commission standard
- proposition de la commission travail
- communication d'Albert Manguine sur le site et l'annuaire d'élevage
- questions diverses

Dominique Vessella Présidente souhaite la bienvenue à tous les présents pour cette première réunion téléphonique avant les vacances. Elle souhaite que cette réunion soit amicale, constructive, positive, que tous se comporte en membre responsable d'un comité.

Dans le respect de l'ordre du jour **Bruno Cretinon** donne lecture des propositions de la commission standard pour les expositions spéciales. Il tient à préciser que les jurys ne sont pas finalisés, que la liste n'est pas exhaustive, et que les noms des juges sont mentionnés sous réserves.

Douai : 10 Février, **Périgueux** : 9 ou 10 Mars, **Angers** : 24 Mars Juge N Grassart, Amiens : 27 ou 28 Avril Juge Mr Dupas, **St Ambeuil** : 5 Mai Juge B Cretinon, **Martigues** : 7 ou 8 Mai, **Rennes** : 11 ou 12 Mai, **Lyon** : 19 Mai Juge JC Mignot, **Ajaccio** : 9 juin, **La Motte-Beuvron** : 16 juin, **La Rochelle** : 28 juillet, **Tarbes** : 16 Novembre Juge J Goubie, **Metz** : 02 ou 03 Novembre, **Marseille** : 23 Novembre.

Le Championnat de France sera à Paris/Villepinte : 01 et 02 Juin, nous n'avons pas encore connaissance du juge choisi par la SCC.

La Nationale d'Élevage aura lieu le 09 Juin à Douzains, organisateur **Jean-Pierre Chambon**, le jury sera collégial. Le dossier, suivi par D. Vessella, aidée de F. D'Angelo, est déjà bien avancé.

- **Après divers échanges ces propositions sont acceptées à l'unanimité.**

Mme Hardi Beauchot (Gordon) et Mr Sismondi (E. français) ont déposé leurs candidatures pour une extension de juges BA – La commission standard, lors de sa réunion du 16 juillet avait déjà débattue longuement sur le sujet et était arrivée à un consensus acceptant ces 2 personnes. Il a été convenu qu'elles devraient faire 3 assessorats avec des juges formateurs de la race, venir terminer leurs cursus en Nle d'Élevage, et être adhérentes à notre association.

- **Votes : adopté à l'unanimité**

Jean-Claude Mignot donne communication des travaux de la commission travail.

Un point est fait sur les Tans déjà faits et sur les 8 Tans restants. Remerciements sont donnés aux organisateurs pour leur implication.

Concernant la finale des Tan : la dénomination sera désormais TROPHEE DES MEILLEURS JEUNES sur proposition de la commission.

Afin de donner la possibilité aux participants de s'entraîner sur les terrains de l'épreuve, Il est envisagé un Field d'initiation destiné aux amateurs le samedi 13 octobre 2018. Une participation financière des engagés est à envisager pour l'achat des oiseaux, uniquement pour le Field d'initiation, les frais pour la finale étant supportés par le CFBA.

La finale sera organisée sous l'égide d'Henri GUIGNARD dans les Landes le lendemain de la Spéciale du CFBA FTA. **Dimanche 14 octobre 2018**. Il est envisagé de ne faire appel qu'à nos examinateurs de Tan pour limiter les dépenses. Un règlement de ce trophée sera publié sur le site et la page du club.

Il a été décidé de poser 1.5 oiseau par chien qui ne seront pas tués.

Seront retenus les 3 premiers de chaque sexe. Un barrage final permettra de les départager, afin de trouver celui et celle qui seront déclarés meilleur jeune mâle et meilleure jeune femelle 2018

Aucun chien ne pourra être conduit par un dresseur professionnel, sauf si le chien lui appartient, la carte Icad faisant foi, par contre un ami non professionnel ou le propriétaire pourra présenter.

Dominique VESSELLA et Chantal GIRAUDEAU s'occuperont des trophées et des plaques. Il a été convenu de faire fabriquer des tee-shirts pour ce trophée qui seront remis à l'ensemble des participants, une partie restant à la vente. Un engagement à la prochaine Nationale d'élevage sera offert au meilleur jeune mâle et à la meilleure jeune femelle.

Il sera accordé une remise de 15 % à tous les chiens ayant participé au trophée sur le prix de l'engagement à la NE de l'année suivante.

- **Vote : adopté à l'unanimité**

A la question du défraiement des examinateurs de nos Tan, il a été décidé, comme il est convenu depuis des décennies, qu'ils ne seront pas indemnisés, il faut privilégier les juges de proximité.

- **Vote : adopté à l'unanimité**

Une parenthèse est ouverte par Henri GUIGNARD sur la gestion des dépenses. Il propose une gestion plus appropriée afin d'éviter les remboursements en doublons comme par le passé. Il souhaite s'occuper de l'achat des cadeaux dit relationnel pour les juges de la Spéciale et Trophée des jeunes.

Sélection Coupe du Monde et Présélection qui se tiendra le 19 septembre 2018 à Polminhac -

Sélectionneur : Jean LASSANDRE

Mode sélection : contrairement à la CUNCA le comité souhaite une sélection plus rigoureuse. Le sélectionneur devra aussi tenir compte des résultats du printemps 2018 car les terrains et le gibier non tiré de Tolède ne ressemblent pas aux terrains de betteraves ou des landes. Il lui sera demandé de privilégier en priorité les chiens qui auront obtenu au minimum une RCACIT, quelle que soit la discipline.

Les 15 meilleurs sujets de l'automne 2017 seront convoqués. Il sera accepté la participation des chiens ayant obtenus les prérequis sur N (2018) – 2 (2017/2016). Tous devront être adhérents et à jour de cotisations, présenter leur carnet de travail, ainsi que les tests génétiques obligatoires.

Les conducteurs devront s'engager à conduire les chiens lors des championnats.

Le règlement de ces Sélections et Pré-Sélections sera diffusé sur le site et la page Facebook du club.

La participation du Club aux chiens sélectionnés à la coupe du Monde BA, qui se tiendra à Tolède (Espagne) les 17 et 18 octobre, s'élèvera à 200 € par chiens, les engagements sont à la charge du CFBA. D. Vessella et Ch. Giraudeau s'occuperont de fournir vestes et casquettes.

- **Vote : adopté à l'unanimité**

La commission nous fait part du calendrier des Fields pour le 2^{ème} semestre 2018.

Epreuves retenues par la CUNCA.

Spéciales : GT 13/10 Onesse avec CACIT - Bécasses 14/12 Cadouin

Icvo organisé CFBA : GT 11/10 Onesse avec CACIT - Bécasses 26/11 Berrien avec CACIT - Bécasses 15/12 Cadouin - GN 05 et 06/12 Rouvray st florentin (28)

ICVO avec participation CFBA : Gibiers de montagne : 5 - Bécasses : 15 avec trophée d'Armorique en collaboration CEB - Bécassines : 3 - GN perdrix été : 4 - GN faisans : 6 - GT faisans : 16

BICP : 1 seul est organisé par Sébastien GOSSE pour le CFBA, le 27 octobre 2018 à RUE (80)

- **Toutes ces décisions sont retenues à l'unanimité.**

Questions diverses :

- Demande de M. CLEMENTE pour passer examinateur de TAN. Après avoir entendu certaines remarques, le comité est favorable sur le principe, celui-ci devra faire 3 assessorats avec des examinateurs confirmés ou juges SCC, sur les TAN organisés par le CFBA uniquement.

- **Vote : Adopté à la majorité - Une seule abstention.**

- **Communication d'Albert Manguine :** il indique que le prochain annuaire d'élevage est pratiquement terminé, quelques tableaux sont à vérifier et vont être mis en page puis transmis à l'imprimeur. Il précise que les propriétaires doivent faire la demande de parution dans le premier trimestre de chaque année, qu'ils doivent fournir tous les prérequis habituels. Que s'il se charge du calcul des points nécessaire à la parution, il ne doit pas pour autant aller à la pêche aux informations. Que c'est l'annuaire 2017 qui va paraître et que les chiens ayant

obtenus les récompenses nécessaires début 2018 ne paraîtront que l'an prochain. (Ne pas oublier de fournir vos meilleures photos)

- Albert informe le comité sur les difficultés à communiquer avec le créateur du nouveau site. C'est sous la menace de la Présidente qu'il a pu échanger. Il lui a fait part des doléances des adhérents qui n'arrivent pas à s'inscrire d'une part sur le site et que ce dernier ne retient pas les identifiants et mot de passe de ceux qui ont réussi à se brancher d'autre part. Le créateur n'est pas content que certains tableaux ont vu le jour, il les trouve enfantins et dégradant pour son travail. Albert lui fait remarquer que c'est les administrateurs qu'il a formé qui ont créé cela. Il lui demande des précisions pour intervenir directement dans le site. Il lui est répondu que cette formation doit être rémunérée, que tout n'a pas été bien ciblé, qu'il faut lui transmettre nos besoins et qu'il établira des devis. Bien qu'ayant fortement insisté pour le choix de Creaweb 31 Isabelle Gilles dit ne pas être au courant des accords pris avec cette société. Le Comité est surpris par la liste qu'elle nous livre des membres qui auraient reçu une formation. Michel Peyraube demande qu'on lui rappelle le cout pour la création de ce site : Réponse d'Albert : 2500 euros HT et 550 euros de maintenance.
Demande de M. Peyraube : avons-nous un contrat ?
Réponse d'Albert : Non nous avons simplement un devis au nom de Mme Sylvie Labau et signé par elle, ainsi que la facture ou il n'y a pas plus de précision.
Demande sera faite à JJ Martel pour savoir si par hasard il n'est pas en possession d'un exemplaire de ce contrat.

Albert précise qu'avec Christine Manguine ils se sont attelés aux divers problèmes, ont connecté un nombre conséquent d'adhérents et vont consacrer du temps sur le site après la parution de l'annuaire. Cela fera partie des problèmes à résoudre à l'automne.

Après plusieurs relances et semaines écoulées, le disque dur appartenant au club a été rendu par Mme Labau – vide évidemment de tout nouveau renseignement concernant le club qui pouvaient nous être utile, mais curieusement avec des dossiers concernant les examens d'infirmière de sa fille ?

- Ayant eu quelques contacts avec Labogena, La Présidente demande à G. Wolters quel est le devenir de leur collaboration avec la SCC, et quelle solution serait la plus appropriée pour gérer les factures de Labogena à son gout trop complexe. Il reste des sommes à récupérer auprès des adhérents depuis plusieurs mois. A ce jour lui seul peut comprendre le système mis en place, et cela n'est pas concevable.
- La Présidente informe le comité de sa surprise d'avoir constaté que les bilans annuels du club étaient envoyés par l'expert-comptable, depuis 2012 à Robert Chevalier malgré qu'il ne soit plus Président du Club, ni même adhérent de l'association. G. Wolters intervient en disant qu'il a demandé par deux fois que le changement soit fait mais qu'il n'y a pas eu de suite. A la question posée par Michel Peyraube pour savoir si Mme Labau en recevait un exemplaire, la réponse de l'ex trésorier a été claire : Non ! c'est lui qui se chargeait de lui en communiquer une copie. Ce qui explique en partie la réponse de Mme Labau aux vérificateurs aux comptes à la NE : Je n'y connais rien, voyez celui en charge de la trésorerie.
- La Présidente informe au Comité que Chantal Giraudeau à fait une évaluation des stocks (Kakémonos, Tentes, Trophées, etc.) et que le total se chiffrerait à environ 12 000 euros au lieu des 3.000 marqués au bilan. G. Wolters précise que le montant du bilan représente le stock boutique uniquement. Le Comité s'étonne que le stock des trophées entre autres ne se retrouve pas dans le résultat bien que ce soit de la matière consommable.

- G. Wolters dit que personne ne l'a jamais informé qu'il fallait le faire et qu'il ne prenait que les produits vendables.
- Le listing sera adressé à F. D'Angelo pour le contrôle des engagements TAN.

- **Accepté par le Comité**

Il est juste pris note de la demande de G. Wolters pour obtenir aussi la liste des adhérents

- L'ensemble des points à l'ordre du jour étant épuisés, ainsi que les communications, la séance est levée à 23h30.

A. Manguine.
Secrétaire Général

